



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
auprès des Nations Unies
238 East 68th Street
New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 517-9030
Fax: (212) 517-3032

Débat de haut niveau
de la Quinzième (15eme) Session de la Commission du
Développement Durable (CDD15) des Nations Unies.

Déclaration
de Monsieur Mamadou Lamine BA,
Ministre du Plan, du Développement durable
et de la Coopération internationale
du Sénégal

New York, le 9 mai 2007

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous exprimer, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, les félicitations de la délégation du Sénégal pour votre élection à la présidence de cette importante commission, que vous conduisez à notre satisfaction entière.

Associant ma délégation à la Déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine par le Distingué Représentant du Pakistan, je voudrais ajouter les quelques observations, ci-après, sur les mesures nécessaires pour concrétiser les recommandations que nous allons adopter ici.

Monsieur le Président,

La session d'examen de 2006 nous a rappelé combien des progrès importants restent à accomplir, tant les avancées dans les secteurs considérés demeurent minimes et éloignés des objectifs que la communauté internationale avait arrêtés, à Rio en 1992, et à Johannesburg en 2002, pour relever les défis de l'environnement en particulier, et du développement durable, en général.

Si de réels efforts sont consentis de par le monde, beaucoup reste encore à faire puisque les moyens disponibles sont bien en deçà des besoins.

C'est dire toute la pertinence du thème de ce Débat qui rappelle fort bien le besoin pressant d'un partenariat véritable pour trouver une réponse collective aux défis immenses posés à l'Humanité par la question du réchauffement de la planète et de l'accès à des ressources énergétiques de qualité.

Cet effort de partenariat, en particulier par la mise à disposition de moyens adéquats, est plus que nécessaire pour permettre aux pays en développement, notamment d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, de mettre en œuvre les engagements.

D'autant plus que ces régions, particulièrement l'Afrique, sont les moins bien préparés et les plus vulnérables aux risques liés aux changements climatiques, nonobstant leur faible part de responsabilité dans l'avènement de ce phénomène. Le monde ne peut, dès lors, rester impassible ou insensible à cette situation dont la responsabilité morale incombe en premier lieu - il faut le répéter - aux pays développés.

Il faut donc innover dans la démarche, en mettant en place des stratégies et mécanismes viables, incluant une participation élargie des groupes sociaux, notamment des jeunes et des femmes - mamelles nourricières du développement - ainsi que du secteur privé et de la société civile, pour amorcer une dynamique irréversible.

Mr le Président,

Parler de l'énergie au service du développement durable a un véritable sens en Afrique. L'avenir de notre continent réside dans un renversement radical des tendances actuelles en adoptant des mesures aptes à accélérer la promotion et le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

C'est pour l'avoir compris que le Sénégal, sous le leadership de son Président, S.E Maitre Abdoulaye WADE, a décidé de mettre désormais l'accent sur l'efficacité et la sécurité énergétique, à travers l'exploitation de son potentiel de biocarburants.

C'est un prisme de soutenir qu'en dehors de l'objectif de préserver la stabilisation du climat, l'option sur les biocarburants est rendue vitale, aujourd'hui plus que jamais, par la montée vertigineuse du coût de l'énergie dans le monde au détriment des Pays non-producteurs comme le Sénégal.

Il me plait d'évoquer, à ce stade, la brillante et innovante « Formule WADE: (Pt-29) $Q_t = S_t$ »¹ qui vise la répartition du surprofit pétrolier pour compenser les pertes considérables que cela entraîne sur les budgets des Pays non-producteurs. L'application de cette formule, par delà l'accroissement des possibilités d'investissements dans les énergies propres, pourrait contribuer davantage à réduire l'impact négatif de la hausse des cours de l'énergie, qui s'est traduit au Sénégal, par exemple, par la perte de deux points de croissance, à l'instant où la prévalence de la pauvreté préoccupe la communauté internationale. D'ailleurs, l'objectif d'atteindre une croissance à deux chiffres se trouve fortement remis en cause par cette situation intenable.

Il urge donc de conjuguer les efforts en mettant en pratique, de manière solidaire et responsable, des mesures hardies et efficaces, à même d'améliorer durablement la situation. Il nous faut aussi trouver des arrangements aussi bien au niveau international, régional, que sous-régional pour accélérer l'accès aux services énergétiques dans les zones les plus reculées, accroître le renforcement des capacités et mobiliser des ressources financières pour la promotion des énergies renouvelables.

Mr le Président,

L'inquiétude liée au réchauffement climatique est grande pour un pays comme le Sénégal dont l'existence et le développement reposent sur des secteurs économiques largement sensibles au climat, tels que l'agriculture, la pêche, le tourisme, notamment balnéaire, et la foresterie. Le Sénégal vit aujourd'hui sous la menace d'une disparition progressive d'importantes franges côtières et insulaires, des petites îles ainsi que des littoraux, cela, en dépit des mesures importantes prises comme l'interdiction de l'importation des véhicules de plus de cinq ans et d'équipements ménagers polluants, la généralisation de l'essence

¹ - pour plus d'informations sur la Formule Wade, visiter le site www.thewadeformula.com

sans plomb, la lutte contre la déforestation et la mise en place de plan d'adaptation aux changements climatiques.

Toutes ces mesures devraient être prochainement intégrées, de manière plus globale, dans la Stratégie nationale de développement durable que notre pays s'évertue à élaborer. C'est le lieu pour moi de solliciter l'appui technique et financier substantiel de tous nos partenaires, tant dans la phase actuelle de planification que dans celle de sa mise en œuvre et de son suivi, pour soutenir nos efforts.

Mr le Président,

Aujourd'hui que la problématique du changement climatique est au cœur de tous les débats internationaux, le moment nous semble venu de traduire les bonnes intentions en actes concrets, en mettant l'accent sur, notamment, les mesures suivantes:

- 1- la diversification des sources d'énergies pour répondre aux besoins vitaux dans ce domaine et préserver un environnement sain ; cela passe aussi par des mesures incitatives favorables aux économies d'énergie, par l'implication et la sensibilisation des groupes sociaux pour la maîtrise de la consommation et de la demande en énergie ;
- 2- la promotion et le développement d'investissements importants dans les activités génératrices de revenus pour les communautés pauvres, tout comme le transfert et la diffusion, à moindre coût, des technologies appropriées aux besoins des pays en développement et à faible émission de carbone ;
- 3- l'appui aux efforts des pays en développement, notamment les Pays les Moins Avancés (PMA), en matière d'adaptation, ainsi que d'initiatives et d'actions porteuses, telles que la promotion de l'efficacité énergétique, la lutte contre la désertification et la déforestation ;

4- le renforcement de la coopération internationale dans la formation, la recherche et l'échange d'expériences et de bons procédés ;

5- l'allocation en financements nécessaires et suffisants, notamment par le biais du Mécanisme de développement propre dont les ressources allouées aux projets de développement durable en Afrique sont toujours très faibles (environ 5%), quinze (15)ans après Rio 1992 ;

Pour ainsi dire, Monsieur le Président, l'intérêt collectif que nous accordons à l'action urgente pour ralentir la détérioration croissante de l'environnement, devrait nous amener à asseoir, dès maintenant, les fondements, non seulement d'un partenariat fort et efficace, efficient et viable, pour faire face aux nombreux défis actuels, mais aussi d'un dialogue responsable et fécond s'agissant du régime post- Kyoto.

C'est à ce Dialogue harmonieux et à ce Partenariat responsable qu'invite le Sénégal qui continuera, avec toute sa force, à encourager, promouvoir et appuyer les efforts de l'ONU pour l'avènement d'un développement économique équilibré qui tienne compte des aspects environnementaux et de la qualité de vie des populations concernées.

Je vous remercie.